



# CONVENTION DE COLLABORATION

dans le cadre de la « Journée du livre » 2026

## ENTRE :

### **L'Administration Communale de Honnelles**

Rue Grande, 1 à 7387 Honnelles

représentée par Monsieur Matthieu Lemiez et Monsieur Jonathan Robert, en leur qualité respective de Bourgmestre et de Directeur général

## ET :

### **L'ASBL « CRH La Goutrielle » (Antenne « Point de Chute »)**

Rue Goutrielle, 37

7387 Montignies-sur-Roc

Téléphone : 065/75.50.15 – 0475/62.25.38

Email : [crhlagoutrielle@yahoo.fr](mailto:crhlagoutrielle@yahoo.fr)

représenté par Monsieur Arnaud Vanbellaiengh, en sa qualité de Directeur

Il est convenu ce qui suit :

L'Administration communale de Honnelles organise en date du **mercredi 22 avril 2026 de 13h à 17h30 le projet « Journée du livre », à destination des familles, au sein du Centre culturel de Meurain (ancienne église désacralisée), situé rue de Meurain à 7387 Honnelles.**

**Ce projet est organisé dans le cadre des actions menées par le Plan de Cohésion Sociale (action 5.1.01 intitulée "Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur").**

### ***L'Administration communale s'engage à :***

- Collaborer avec l'ASBL CRH La Goutrielle, dans le cadre de la « Journée du livre » prévue le mercredi 22 avril 2026 ;
- Se charger de la distribution de tickets-boissons et gâteaux au moment de l'accueil du public (1 ticket de chaque par personne) dès 13h. Le PCS est susceptible d'utiliser des bracelets en silicone à la place de tickets. Dans ce cas, les bracelets seront à restituer en fin d'activité.

**L'ASBL CRH La Goutrielle, représentée par son Directeur, Arnaud Vanbellaeingh, s'engage à :**

- Collaborer avec l'Administration communale dans le cadre de la « Journée du livre » du 22 avril 2026 ;
- Fournir des boissons ainsi que du gâteau aux participants présents lors de cette activité dès 13h jusqu'à 17h30 : le Plan de Cohésion Sociale prend en charge un ticket-boisson ainsi qu'un ticket-gâteau par personne (distribution à l'entrée par un agent communal), le reste des consommations seront à charge des consommateurs selon le plan tarifaire mis en place par l'ASBL CRH La Goutrielle. Les tickets boissons et gâteaux ont une valeur de 2€/pièce.

**Autres modalités organisationnelles et administratives :**

L'ASBL CRH La Goutrielle et le Plan de Cohésion Sociale conviendront des heures d'arrivée et de départ dans la salle pour la préparation le jour J.

Une facture sera établie au nom de l'Administration communale de Honnelles-Service du Plan de Cohésion Sociale (rue Grande 1 à 7387 Honnelles) étant donné les frais de boissons et de gâteaux offerts aux participants.

Fait à Honnelles, le .....

En 2 exemplaires

Le Bourgmestre,

M. LEMIEZ

Le Directeur général

J. ROBERT

*Pour l'ASBL CRH La Goutrielle,*

Le Directeur,

A. VANBELLAIENGH